

LES DROITS HUMAINS À L'EAU ET À L'ASSAINISSEMENT POUR LES PERSONNES EXILÉES SUR LE LITTORAL NORD DE LA FRANCE

RÉSUMÉ DES CYCLES PRÉCÉDENTS DE L'EPU

Lors du cycle 3 de l'EPU, la France avait accepté la recommandation du Sierra Leone suivante :

“Établir des stratégies cohérentes et à long terme pour assurer l'accès à l'eau potable et à l'assainissement pour les migrants à Calais et dans le nord de la France.” [145.267]

Depuis 2018, malgré les engagements pris par la France, la situation s'est dégradée et aucun accès à l'eau n'est aujourd'hui continu, inconditionnel et sécurisé pour les personnes exilées dans le nord de la France. Leurs droits humains sont entravés quotidiennement et les personnes subissent un harcèlement policier, au nom de la politique publique française du “non-point de fixation”, mise en place depuis 2010 alliant une politique interne de non-accueil et de refoulement avec une politique de fermeture des frontières.

La situation est contraire aux droits humains à l'eau et à l'assainissement et n'est pas en accord avec l'atteinte de l'ODD 6 par la France.

CADRE

En France, le droit humain à une eau potable n'est pas reconnu comme tel dans la législation malgré le fait qu'il se rattache indirectement à plusieurs objectifs constitutionnels français (sauvegarde de la dignité humaine, droit à un logement décent, protection de la santé publique).

• Article L.210-1 du Code de l'Environnement

L'usage de l'eau appartient à tous et chaque individu, pour son alimentation et son hygiène, a le droit d'accéder à l'eau potable dans des conditions économiquement acceptables par tous. Toutefois, cette disposition a seulement un caractère déclaratif et n'est pas opposable.

• Loi n°2015-991 du 7 août 2015

Les compétences eau et assainissement sont attribuées de manière obligatoire aux communautés de communes et aux communautés d'agglomération.

• Ordonnances n°2022-1611 du 22 décembre 2022 relative à l'accès et à la qualité des eaux destinées à la consommation humaine, transposant la Directive européenne “eau potable” 2020/2184

Les collectivités sont également compétentes des personnes non raccordées au réseau d'eau et doivent assurer l'accès à une quantité d'eau minimale pour tous, y compris des personnes en situation de vulnérabilité liée à des facteurs sociaux, économiques ou environnementaux.

EAU



• QUANTITÉ INSUFFISANTE DISPONIBLE

- » **Calais** La quantité d'eau distribuée par l'association opératrice d'État est inférieure aux standards humanitaires SPHERE [15L/ personne/jour]
- » **Dunkerquois et Oustréham** Aucun service implémenté par les autorités compétentes



• ACCÈS DISCONTINU

- » **Calais** 2 robinets publics accessibles 24h/7j pour 1150 personnes
- » **Dunkerquois et Oustréham** 0 robinet public



• DISTANCE

- » **20 minutes** de marche en moyenne pour accéder à une distribution d'eau (point d'eau fixe, distributions, achat d'eau, etc.)

TOILETTES



• INFRASTRUCTURES INSUFFISANTES

- » **Calais** 22 toilettes publiques pour 1150 personnes
- » **Dunkerque** 0 toilette publique pour 600 personnes
- » **Oustréham** 1 toilette publique pour 50 personnes, non-accessible 24h/7j



• ACCEPTABILITÉ DES INFRASTRUCTURES EXISTANTES

- » Manque d'entretien et de propreté, inadaptation aux pratiques culturelles



• PRÉCARITÉ MENSTRUELLE

- » Accès insuffisant aux produits d'hygiène féminine (papier, protections hygiéniques), pas de poubelles ni de points d'eau

DÉCHETS



• PAS DE SERVICE DE RAMASSAGE RÉGULIER



• PAS DE DISTRIBUTION DE SACS POUBELLES

HYGIÈNE CORPORELLE



• INFRASTRUCTURES ÉTATIQUES INSUFFISANTES

- » **Calais** 20 douches pour 1 150 personnes, 5/7j, durée de 8 minutes par personne
- » **Dunkerque** 0 douche
- » **Oustréham** 1 douche sur la plage



• FRÉQUENCE INSUFFISANTE DES DOUCHES

- » 1 douche par semaine en moyenne par personne
- » *“Ma famille a pris une seule douche depuis les deux dernières semaines”*
- » **Vanya [4]**, son mari et leur enfant de 3 ans, Loon Plage



• PAS DE POINT D'EAU SUR LES LIEUX DE VIE

- » Pratique de petite hygiène et de l'hygiène domestique impossible (mains, dents, visage, vêtements)
- » *“Il n'y a pas moyen de se laver les mains car l'eau est conservée pour boire”*
- » **Yassir [4]**, 13 ans, Calais



Note : AUCUNE amélioration pendant la pandémie de COVID

CONSÉQUENCES

SANTÉ

- **PHYSIQUE**
 - » 94% des pathologies rencontrées par Médecins du Monde à Dunkerque sont liées aux conditions de vie, dont pathologies :
 - **Dermatologiques** 67% des consultations pour gale et de gale surinfectée
 - **Infectieuses** Plaies infectées, impétigo
 - **Urinaires et rénales** 3^e motif de consultation
- **MENTALE**
 - » SSPT, dépression, insomnies, augmentation des conduites addictives, au moins 2 cas de suicides en 2022
 - » Atteintes au sentiment de dignité :
 - "Il est très gêné de cette situation et a honte de lui-même"
Adnane (♂), 17 ans, Calais

SALUBRITÉ

- **PRÉSENCE DE NUISIBLES SUR LES LIEUX DE VIE**
 - » "La nuit, les rats arrivent"
Taiba et Sara (♀), 17 ans, Loon-Plage
- **ACCUMULATION DE DÉCHETS SUR LES LIEUX DE VIE**

FACTEURS AGGRAVANTS

- **CRIMINALISATION DE LA SOLIDARITÉ**
- **BARRIÈRES PHYSIQUES : BLOCAGES DES ACCÈS DES ASSOCIATIONS**
- **DÉGRADATIONS, DESTRUCTION ET VOL DES INSTALLATIONS DES ASSOCIATIONS PAR LES FORCES DE L'ORDRE ET LES SERVICES DE L'ÉTAT**
- **PRÉCARITÉ D'ACCÈS AU SYSTÈME DE SANTÉ (DISTANCE DES INFRASTRUCTURES, REFUS DE SOINS)**

RECOMMANDATIONS À LA FRANCE

AMÉLIORER L'ACCÈS À L'EAU

- **Développer des points d'accès à l'eau gratuits dans l'espace public et les établissements publics sur le littoral nord français**, conformément à l'ordonnance n° 2022-1611 du 22 décembre 2022.
- **Assurer un accès à un volume d'eau potable, continu, et sécurisé** pour toutes les personnes exilées présentes sur le littoral nord français dans le respect de l'ODD 6.1.

AMÉLIORER L'ACCÈS À L'ASSAINISSEMENT ET À L'HYGIÈNE

- **Assurer un accès continu, inconditionnel et sécurisé à des infrastructures d'assainissement** (toilettes) en nombre suffisant au regard des normes humanitaires SPHERE pour toutes les personnes exilées présentes sur le littoral nord français, dans le respect de l'ODD 6.2.
- **Assurer un accès inconditionnel et sécurisé à des infrastructures d'hygiène** (douches et laves-linge) pour toutes les personnes exilées présentes sur le littoral nord français, dans le respect de l'ODD 6.2, tout en assurant un séchage gratuit des affaires personnelles.
- **Prendre des mesures pour améliorer la salubrité des lieux de vie sur le littoral nord français** par la mise en place d'une collecte régulière et suffisante des ordures ménagères garantissant l'absence de déchets.

AMÉLIORER LA COOPÉRATION

- **Assurer une coopération et une communication régulières des services de l'État** à l'égard des acteurs associatifs, dans la conception et l'évaluation des solutions en EHA précitées à destination des personnes exilées sur le littoral nord français.

SÛRETÉ

- **VIOLENCES SEXISTES ET SEXUELLES**
 - » "On fait nos besoins à l'extérieur et on s'y sent en insécurité" - **Taiba et Sara (♀), 17 ans, Loon-Plage**
 - » "J'ai peur de me faire agresser sexuellement quand je fais mes besoins à l'extérieur, mon mari doit m'accompagner systématiquement"
N. (♀), 23 ans, Loon-Plage
- **DANGERS PHYSIQUES**
 - » Recours à des solutions alternatives : le 10 août 2022, un jeune homme de 22 ans est décédé noyé en se lavant dans un canal à Loon-Plage
 - » Trajet non sécurisé :
 - "Les toilettes sont insécurisantes lorsqu'il fait nuit car la route n'est pas éclairée et qu'il faut passer par une route départementale sans trottoir"
Nebyat (♀), 23 ans et sa fille de 2 ans, Calais
- **VIOLENCES POLICIÈRES**
 - » Au moins 1 741 expulsions de lieux de vie en 2022 [Calais et Dunkerquois]
 - » "On a peur de la police"
Yassir (♂), 13 ans, Calais
- **EMPRISE ET INÉGALITÉ D'ACCÈS**
 - » Monétisation, accaparement par certaines communautés, dépendance, exploitation, traite
 - » "L'accès limité aux services de base tel que l'eau peut faire naître des situations de monétisation. Les mineur-es peuvent se retrouver dans des formes de dépendance"
Association ECPAT

Note : les personnes les plus vulnérables (femmes, enfants, mineur-es non accompagnés-es, personnes en situation de handicap, personnes LGBTQI+...) sont les plus impactées par l'ensemble de ces risques

SOLUTIONS ALTERNATIVES DANGEREUSES

- **UTILISATION DE SOURCES D'EAU NON PROTÉGÉES (CANAUX, RIVIÈRES, FLAQUES D'EAU)**
- **100% PRATIQUE DE DÉFÉCATION À L'AIR LIBRE SUR LES LIEUX DE VIE :**
"Quand il pleut, je ne vais pas aux toilettes [à l'extérieur]"
Taiba et Sara (♀), 17 ans, Loon-Plage



Flashez ce QR Code pour accéder directement au rapport complet

SOURCES

- **Rédaction**
Avec les contributions de Calais Food Collective, Collective Aid, ECPAT-France, Médecins du Monde, No Border Medics, Project Play, Refugee Women Center, Roots, Salam, Secours Catholique, Utopia 56 Grande-Synthe, Vents Contraires, avec le soutien de la Plateforme de Soutien aux Migrants.es.
- **Sites internet**
coalition-eau.org et solidarites.org/fr

CONTACTS

- **Edith GUIOCHON**
edith.guiochon@coalition-eau.org
- **Manon GALLEGO**
mgallego@solidarites.org